Image not found or type unknown

implantation d'un poteau edf contre un mur de portail

Par **aquabois**, le **09/03/2013** à **15:25**

Bonjour a tous

je suis confronté à un problème généré par **erdf** et mon syndic :

nous sommes 4 copropriétaire dans une cour d'immeuble avec une sortie commune par un portail, a la demande d'un propriétaire ERDF à implanté un poteaux edf **en bois goudronné** pour alimenter un appartement, arguant qu'il n'y avait pas d'autre solution !! ce qui est faux puisque le propriétaire concerné à payé un devis pour une implantation en tranchée enterrée !

a ce jour le syndic qui à accepté de laisser faire sans nous demander notre accord, laisse pourrir la situation. le propriétaire concerné ayant obtenu l'électricité essaye de récupérer son trop payé sans ce soucier de la nuisance causée puisque cet appartement va être vendu !

ce poteau pue et dégouline de pétrole sur les murs, est nocif pour les riverains notamment les enfants qui l'été jouent dans cette cour.je pense d'ailleurs que ce type de poteau est interdit (produit cancérigène ?)

quels sont nos recours contre erdf compte tenu que cette implantation à été faite sans notre accord !!

nous sommes au moins 3 sur 4 a être contre ce poteaux.

merci de votre aide

cordialement

aldo

Par **youris**, le **09/03/2013** à **17:34**

bjr,
le poteau est-il implanté sur le domaine public ou dans la copropriété ?
cdt

Par **aquabois**, le **09/03/2013** à **18:23**

bonjour et merci de cette réponse

le poteau est en limite de propriété mais sur le domaine public
il induit une nuisance esthétique et une gène sur la largeur du portail

sans compter ce que j'ai cite dans mon mail

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés